



École Saint-Marc et La Corne CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 5 mai 2025 De la quatrième séance ordinaire tenue à l'école Notre-Dame-de-Lourdes de La Corne

Présences

Mme Charlène Côté-Barbe	
Mme Joanie Boutin	
Mme Sonia Lefebvre	
Mme Dianivel Guzman Castillo	
Mme Mélanie Caron	
Mme Margot Lafleur (enseignante)	
Mme Julie Cloutier (enseignante)	
Mme Josée Larouche	
Mme Cloé Lévesque	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

Mélanie Caron	Cloé Lévesque
Joanie Boutin	



1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19 h 07.

CE-0930-25

Adoption de l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Margot Lafleur,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0931-25

Lecture et adoption du
procès-verbal de la réunion
du 31 mars 2025

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Sonia Lefebvre,
QUE le procès-verbal de la rencontre du 31 mars 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Intervention du public

Il n'y a eu aucune intervention.

5. Informations et correspondance

Il n'y a eu aucune correspondance.

6. Rapport du comité de parents

La dernière rencontre du comité de parents s'est déroulée le 22 avril dernier. Madame Lefebvre nous informe qu'elle s'est présentée pour représenter notre secteur au conseil d'administration du centre de services scolaire.

7. Présentation de la grille-horaire 2025-2026

Madame Prévost présente la grille-horaire 2025-2026. Elle précise que les dix minutes supplémentaires par jour d'enseignement ont été possibles en retranchant deux minutes dans les temps de déplacement, ce qui permet de respecter le régime pédagogique et d'ajouter au calendrier scolaire six journées de concertation. Les élèves auront donc 310 minutes d'enseignement par jour au lieu de 300 minutes.



CE-0932-25

Approbation des règles de
conduite et de sécurité
2025-2026

8. Approbation des règles de conduite et de sécurité 2025-2026.

Les règles de conduite et de sécurité 2025-2026 ont été envoyées par courriel lors de la convocation. Madame Prévost souligne qu'une légère modification a été faite dans le descriptif concernant le transport scolaire, une précision que le centre de services a d'ailleurs fait parvenir à tous les parents plus tôt cette année.

Une vérification est à faire quant à la marche à suivre pour la motivation des absences et la façon dont nous informerons les parents pour que la démarche soit claire (vérification du code de vie et envoi aux parents).

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Julie Cloutier,

QUE les règles de conduite et de sécurité de 2025-2026 soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

CE 0933-25

Suivi du *Plan d'action pour
un milieu sain et sécuritaire.*

9. Suivi du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire.*

La révision du document a été faite par le comité climat scolaire. Les sections où des données ont été mises à jour sont présentées aux membres du conseil. Madame Prévost rappelle que le sondage pour les élèves se déroulera d'ici la fin mai. Il en est de même pour celui adressé aux membres du personnel.

Quant au dépliant destiné aux parents, il a été mis à jour. Il sera acheminé en début d'année scolaire.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Josée Larouche,

QUE le *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire* soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE 0934-25

Suivi du *Plan d'action du
projet éducatif.*

10. Suivi du *Plan d'action du projet éducatif.*

Lors de la PE du 22 avril, les membres de l'équipe-école ont participé à une activité permettant de réviser le Plan d'action du projet éducatif. Madame Prévost résume les actions sélectionnées par l'équipe qui seront poursuivies ou mises de l'avant l'an prochain.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Josée Larouche,

QUE le *Plan d'action du projet éducatif* soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE 0935-25

Approbation des contributions financières exigées aux parents

11. Approbation des contributions financières exigées aux parents.

Le document ayant été envoyé à tous les membres du conseil lors de la convocation de la présente rencontre, madame Prévost mentionne que les coûts en 2025-2026 varieront selon les niveaux. Elle présente d'ailleurs les listes de matériel didactique prévu pour l'an prochain. Il est à noter que les frais de dîner seront de 135 \$ au lieu de 130 \$ pour l'année en cours.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Cloutier,

QUE les contributions financières exigées aux parents soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE

CE 0936-25

Approbation de la liste de matériel.

12. Approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour l'an prochain. (Art. 77.1)

La liste de matériel d'usage personnel pour chacun des niveaux est présentée. Quelques modifications seulement ont été apportées. Les membres suggèrent de mettre en évidence l'information précisant que tout le matériel doit être bien identifié.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Dianivel Guzman Castillo,

QUE la liste de matériel à usage personnel pour l'an prochain soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

13. Clientèle prévisionnelle et organisation des groupes 25-26.

La clientèle prévisionnelle au 28 février est partagée aux membres du conseil. Pour le moment, les données nous indiquent, comparativement à l'année en cours, qu'il y aurait 2 maternelles 5 ans. Pour le primaire, comme en 2024-2025, 1 groupe par niveau est prévu. La mise à jour de la population prévisionnelle se poursuivra d'ici juin.

CE-0937-25

Approbation des activités et des changements à l'horaire

14. Approbation des activités et des changements à l'horaire

La représentation du spectacle QW4RTZ a été reportée au 27 mai prochain. De plus, le 26 mai, les élèves de 6^e iront visiter le pavillon La Calypso dès 8 h 45.

En ce qui concerne le Grand défi pour les 4^e année, il se tiendra le jeudi 29 mai. Puisqu'il y a plusieurs contraintes de dates, il n'y aura pas de 2^e date de remplacement si des enjeux de température ou autres se présentent.

Pour ce qui est des Olympiades des élèves de 5^e année, elles auront lieu le lundi 9 juin. S'il y a lieu, la date de remplacement sera le vendredi 6 juin.

Comme mentionné lors de la dernière séance du conseil d'établissement, les élèves du primaire se rendront au Salon du livre le 23 mai en avant-midi.

Quant à la course Chromatique, des démarches sont en cours. Nous avons parlé du 12 ou du 27 mai. Le comité vie étudiante s'étant rencontré le 22 avril dernier, il a alors été suggéré de tenir l'événement le vendredi 30 mai en après-midi à Saint-Marc.

Lors de la dernière semaine d'école, d'autres sorties pourraient s'ajouter au calendrier. Il a été question de sorties diverses, dont le cinéma par exemple. Du côté de La Corne, les enseignantes ont soumis une demande par le biais du programme La culture à l'école pour que les élèves de la 3^e à la 5^e année puissent vivre l'expérience du Musée Minéralogique de Malartic le jeudi 19 juin. Nous sommes en attente de confirmation. Pour ce qui est de Saint-Marc, les élèves de deuxième année de madame Katie Rouillard se rendront à sa ferme dans la dernière semaine d'école. Les maternelles 4 ans iront probablement visiter la ferme Chalpagas.

Présentement, nous en sommes à évaluer les possibilités et les coûts, tout en s'assurant que le temps de classe soit respecté et que les ressources financières soient disponibles et partagées équitablement. À cet égard, un calendrier annuel des activités et des coûts envisagés en 2025-2026 est en construction. Le 9 mai prochain, ayant une rencontre avec le comité de l'école et mesdames Paméla Dumaïs et Joanie Boutin, membres de l'organisme de participation des parents (OPP), nous verrons à préciser les activités à venir. Pour le moment, l'activité de fin d'année Saint-Marc/La Corne se tiendra le 20 juin.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Dianivel Guzman Castillo,

QUE l'approbation des activités et des changements à l'horaire soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

15. Autres sujets :

15.1 : Surplus budgétaire total de l'école

Les membres du conseil se demandent quels sont les critères exigés pour qu'un pourcentage du surplus budgétaire puisse être accordé par la direction générale. Madame Prévost s'informera à ce sujet.

16. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu à 19 h le 16 juin 2025 à l'école de St-Marc.

17. Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de madame Lafleur,
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 49.

ADOPTÉE